



*Comité économique et social européen*

## **SEMINAIRE**

### ***"La société civile organisée des pays candidats à l'adhésion et l'avenir de l'Europe"***

**Bruxelles – 30 et 31 janvier 2003**

---

**Discours de bienvenue de M. Göke FRERICHS,  
Vice-président du Comité économique et social européen**

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue au siège du Comité économique et social européen. Vous êtes ici chez vous aussi!

Le Comité économique et social européen est une assemblée consultative qui travaille selon une procédure parlementaire; il se compose de 222 membres, qui représentent des organisations, des syndicats, des associations et groupements des États membres de l'Union européenne. Il a l'ambition de consolider encore davantage son rôle de représentant de la société civile organisée dans le système institutionnel de l'Union européenne.

Le Comité économique et social européen entend se voir confier un rôle actif par la future constitution de l'Union européenne que la Convention est en train d'élaborer.

Le Comité est représenté à la Convention par trois observateurs, dont moi-même. Il s'est engagé de très diverses manières dans les travaux de la Convention et dans les débats auxquels ils donnent lieu.

Nous avons émis des avis dans le cadre du processus d'élaboration d'une constitution, adopté des résolutions et déposé des contributions écrites sur des questions spécifiques.

Plus particulièrement, nous avons offert la possibilité aux organisations non gouvernementales, aux associations, aux mouvements de toutes sortes (et à leurs réseaux européens) qui ne sont pas

représentés au sein du CESE d'être en contact régulier avec les membres de la Convention et d'obtenir des informations de première main sur l'état de la situation.

Par cette initiative, nous avons de renforcer considérablement le dialogue avec les acteurs de la société civile.

Le CESE devient de plus en plus la "maison" de la société civile organisée où se rassemblent les forces vives des milieux économiques, sociaux et civiques afin de discuter de leurs préoccupations et propositions.

Mesdames et Messieurs,

Si nous voulons réussir l'intégration des nouveaux États membres dans l'Union européenne, il est indispensable que les associations patronales, syndicales et les divers autres groupes d'intérêts, agriculteurs, professions libérales, consommateurs, femmes, associations caritatives et autres, des pays candidats s'organisent en tant que groupements indépendants et représentatifs pour pouvoir participer activement à l'instauration d'un dialogue social et civil indépendant. Leur contribution est indispensable.

Le chapitre relatif à la politique sociale du Traité d'Amsterdam a élargi les pouvoirs et les responsabilités des partenaires sociaux. Grâce à l'instauration d'un cadre de consultation et de négociation, ils ont la possibilité de jouer un rôle crucial dans le développement d'un modèle social européen. En outre, le chapitre du Traité relatif à l'emploi ouvre de nouvelles voies d'actions aux partenaires sociaux.

L'enjeu n'est pas mince pour les partenaires sociaux des pays candidats. Dans la perspective de l'élargissement futur de l'Union européenne, ils doivent développer leurs propres structures et approches en matière de dialogue social pour pouvoir participer comme il convient.

Je profite de cette occasion pour souligner aussi pour souligner l'engagement résolu du Comité économique et social européen en faveur de l'élargissement et de la stratégie qui a été proposée pour faire rapidement progresser le processus.

Nous nous efforçons de renforcer les contacts existants et, au-delà, lorsque les relations sont inexistantes, d'établir de nouveaux contacts avec les organisations sociales, économiques et civiques des pays candidats. Cela démontre bien que nous sommes déterminés à ce que l'élargissement soit une réussite pour tous.

Nos efforts se sont jusqu'ici concentrés sur les Comités consultatifs mixtes dont toute une série a été mise en place dans la deuxième moitié des années 90. Grâce à ces Comités, une base solide pour les préparatifs d'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'UE a pu être créée. Ils offrent une opportunité de tirer pleinement profit de l'expertise des organisations socio-économiques de l'UE et des pays candidats dans l'application des accords mutuels et d'en user pour réussir le processus d'élargissement.

C'est avec grand intérêt que nous suivons également les travaux relatifs à la création de Conseils économiques et sociaux dans les futurs États membres. L'Europe a besoin d'institutions efficaces au niveau national et européen au sein desquelles les représentants de la société civile organisée peuvent entendre leur voix et travailler ensemble à bâtir un consensus social sur la forme que prendra l'intégration européenne. Cela n'est possible qu'avec le soutien ferme et engagé des acteurs socio-économiques de la société civile organisée.

Aucun effort n'est vain lorsqu'il s'agit de concrétiser la vision d'une Europe élargie qui trouve ses fondements dans une économie stable et un modèle social équitable.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite un plein succès à ce séminaire.

---